

16.09.2015 - 11:38 Uhr

La réforme de prévoyance vieillesse 2020 Tout le monde paye, tout le monde gagne - le Conseil des Etats est arrivé à un compromis acceptable

Zürich (ots) -

Une nouvelle étape est franchie vers une réforme nécessaire pour garantir les rentes des générations futures et leur financement. La droite comme la gauche a fait des compromis. Pour Employés Suisse, deux décisions du Conseil des Etats sont toutefois critiquables.

- Pour Employés Suisse, la déduction de coordination ne doit seulement être abaissée, mais supprimée. Cette suppression aurait été une mesure favorable aux employés travaillant à temps partiel, c'est-à-dire principalement les femmes. Celles-ci devront désormais travaillé une année de plus, l'âge de référence de la retraite ayant été fixé pour tous à 65 ans et mérite donc d'avoir des rentes solides aussi dans le deuxième pilier. De plus, il est nécessaire que l'égalité salariale entre femme et hommes ne reste plus un tigre de papier, mais devienne dès aujourd'hui une réalité. Employés Suisse demande plus d'engagement des employeurs.

- Le Conseil des Etats a suivi sa commission de la sécurité sociale et de la santé publique, la réforme sera financée en partie par une hausse de la cotisation perçue sur le revenu. Cette cotisation passera de 4,2 % à 4,35 %. Pour Employés Suisse, cette hausse n'est pas idéale, car elle engendrera un coût du travail plus élevé. Un financement de la réforme principalement par une hausse de la TVA aurait été une meilleure solution. Un financement par la TVA met à contribution toutes les couches de la population, ce qui garantit le contrat générationnel.

Malgré ces deux points critiquables, Employés Suisse soutient le paquet voté par la chambre des cantons. C'est une solution acceptable pour tous, actifs, rentiers, employeurs, employés. Pour l'association d'employés, un tel projet a de grandes chances de passer la rampe devant le peuple. Employés Suisse demande au Conseil national de poursuivre sur la ligne du compromis et de garantir une réforme acceptable pour tous.

Contact:

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43
Hansjörg Schmid, communication Employés Suisse, 044 360 11 21

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100777846> abgerufen werden.